

Accompagnement Négawatt

Les écogestes « Éclairage »

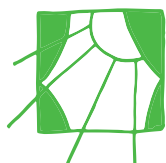
L'éclairage représente entre 20 et 30% de la facture d'électricité. Il constitue donc le premier ou le second poste consommateur d'électricité dans les bâtiments administratifs, selon s'il s'agit d'un bâtiment climatisé ou non.

Vous pouvez réaliser une économie de 20% avec des gestes simples sans toucher à votre confort.

Des gestes simples



Eteignez la lumière dès que vous quittez une pièce.



Aménagez votre espace de travail pour profiter au maximum de la lumière naturelle (relevez stores et rideaux) et évitez tout éclairage inutile.



Allumez un luminaire sur deux ou diminuez l'intensité de l'éclairage lorsque c'est possible. Privilégiez les éclairages LED.



Branchez les lampes qui disposent d'un transformateur sur une multiprise avec interrupteur afin de supprimer toute consommation lorsque les lampes ne sont pas utilisées.



Nettoyez et assainissez vos luminaires, vous gagnerez jusqu'à 30% de luminosité en plus.

Le saviez-vous?



10 mn d'éclairage inutile 3 fois par jour (pendant les pauses) durant 1 an équivaut à 1 semaine d'éclairage en continu.



L'installation de détecteur de mouvement ou de luminosité permet un grand confort d'utilisation et des gains énergétiques optimaux.



La lumière naturelle est une source d'équilibre et de santé. Notre organisme est davantage adapté à cette lumière qu'à la lumière artificielle des ampoules. Privilégier la lumière diurne c'est également maintenir l'éveil et stimuler la vigilance du corps.



Une ampoule LED de qualité dure en moyenne plus de 25'000 heures pour un nombre d'allumages illimité. Elle consomme 2 fois moins que les ampoules fluocompactes et 6 fois moins que les halogènes.